

qu'elle n'a jamais permis qu'aucun de ses Membres osât les contredire; qu'elle a donné au contraire à leurs Ouvrages toute la publicité & la perpétuité possibles, en les propofant à ses Elèves comme des modèles de la saine Doctrine & de la bonne Morale: parce qu'enfin on trouve la source de ces erreurs dans les Constitutions même de la Société, source infectée qui n'a jamais rien perdu de sa corruption, quoiqu'on en ait souvent multiplié les canaux & quelquefois suspendu le cours.

Telle est la différence essentielle que nous avons remarquée plus d'une fois entre le délire de certains Auteurs Jésuites & celui de quelques Religieux des autres Ordres. Le crime de ceux-ci fut l'erreur personnelle de quelques Particuliers; le crime de ceux-là fut toujours celui de la Société entière.

Si quelques Auteurs Dominicains ont mal apperçu les sentimens de St. Thomas, si, entraînés par des préventions ultramontaines, ils ont crû pouvoir tirer des principes de ce St. Docteur quelque conséquence contre l'essence & les droits de la puissance Souveraine, par combien d'autres Ecrivains du même Ordre n'ont-ils pas été démentis? C'est sur la Doctrine du même saint Docteur qu'ils se sont appuyés pour défendre & professer celle de l'Eglise de France; c'est avec l'approbation de leurs Supérieurs qu'ils l'ont consacrée dans leurs Ecrits, qu'ils l'ont enseignée publiquement & en ont fait voir tous les principes dans les Leçons du Docteur de leur Ecole; c'est ainsi qu'ils lui ont assuré le titre de Docteur de l'Eglise de France que de mauvais Interprètes ne sauroient lui ravir. Nous pouvons dire, avec un des plus savans Magistrats de notre siècle (\*), que rien n'est plus scandaleux que l'obstination de certains Ecrivains modernes qui voudroient mettre St. Thomas dans le parti du Régicide.

Nous ne nous appesantirons point sur cet objet, qui nous est étranger en quelque sorte & qui nous entraineroit dans des discussions théologiques. Nous nous occuperons encore moins des injures plates & grossières prodiguées dans le Libelle de l'Ecolier des soi-disans, s'il nous étoit permis de nous taire sur

(\*) M. de Monclar.